



SEMIN POURSUIT SON ENGAGEMENT ECOLOGIQUE EN INTEGRANT LA CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT



Logo de
la Convention des
Entreprises pour
le Climat

SEMIN est un groupe industriel français et familial spécialisé dans la fabrication de matériaux de construction pour le bâtiment. Le cœur de métier de l'entreprise est la fabrication d'enduit pour la réalisation des joints de plaques de plâtre avec plus de 200 000 tonnes d'enduit fabriqué par an en France.

Le groupe a rejoint, le 1^{er} juin 2021, la Convention des Entreprises pour le climat (CEC), s'inscrivant parmi les 90 premières entreprises sélectionnées afin de réduire l'émission carbone et favoriser la transition écologique.

LA CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT : L'ENTREPRISE AU CŒUR DE L'ÉCOLOGIE

La CEC, organisation en relais avec la CCC (Convention Citoyenne pour le Climat) réunit à ce jour 90 entreprises et a atteint un total de 150 décideurs-participants fin juillet 2021. La CEC vise à émettre des propositions aussi audacieuses qu'impactantes et réalistes, destinées à être appliquées par les entreprises. Elle poursuit ainsi les objectifs européens de réduction des émissions de gaz à effet de serre nationales fixés à au moins 55% d'ici 2030. La convention a débuté au 22 juillet 2021 et se tiendra jusqu'au 12 mars 2022. Celle-ci rassemble les 150 dirigeants d'entreprises, un comité garant de la mission des experts indépendants, mais également des étudiants. A raison de 12 jours répartis sur 8 mois, les dirigeant(e)s d'entreprises doivent participer aux 6 sessions du parcours "apprenant-agissant" en vue de les amener du constat climatique et écologique au partage de leurs feuilles de route.

L'objectif second de la CEC est de nourrir une plateforme de propositions pour les candidats à la présidentielle de 2022 afin de mettre l'enjeu écologique au cœur du débat. Un comité garant de la mission comprenant des experts indépendants, des facilitateurs et des participants du monde étudiant est également présent lors des sessions pour assurer leur bon déroulement.

L’AFFIRMATION D’UNE PRODUCTION PLUS VERTUEUSE ET RESPECTUEUSE DE L’ENVIRONNEMENT

Le groupe **SEMIN** poursuit son engagement climatique en signant la charte de participation à la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC), s’inscrivant ainsi parmi les entreprises désireuses de mener une action volontariste en faveur de la transition écologique.

Les objectifs sont multiples : allier l’intelligence collective et intersectorielle afin de s’unir pour repenser les activités des entreprises pour accompagner la transition écologique, agir pour la régénération de la biodiversité et œuvrer à l’écriture d’un futur économique désirable et respectueux de l’environnement.

UNE REPOSE A L’URGENCE CLIMATIQUE

En effet, le changement climatique risquant de bouleverser de nombreuses activités, l’entreprise **SEMIN** a décidé de faire face.

C’est à Paris le 1^{er} juin 2021 que Caroline Semin, dirigeante du groupe, signait cette charte et réaffirmait ainsi s’engager en faveur de la transition écologique.

Agir de manière responsable en privilégiant les circuits courts, maîtriser au maximum son impact environnemental a toujours été pour **SEMIN** un enjeu majeur, comme une marque de fabrique. L’entreprise a déjà investi 800 000 euros pour réduire de 2,9 tonnes de CO₂ sa consommation en CO₂ en stoppant totalement l’utilisation de gaz et en réduisant de 30% son utilisation de plastique.

Avec la CEC, le groupe **SEMIN** se verra force de proposition en co-construisant des feuilles de route pour proposer des initiatives internes crédibles et applicables tout en alignant les entreprises aux objectifs européens fixés.

A PROPOS

SEMIN est un groupe industriel français, familial spécialisé dans la fabrication de matériaux de construction. Sa mission est d’apporter chaque jour des solutions de qualité aux professionnels du bâtiment pour la construction et la rénovation intérieure de l’habitat.

Depuis 1838, l’innovation fait partie de l’ADN de **SEMIN**. Développer des solutions techniques apportant un confort de pose et un gain de temps sur les chantiers est son premier objectif.

SEMIN compte 8 sites industriels en France et 4 à l’international pour une équipe qui se compose de 800 collaborateurs. Le groupe réalise 170 millions d’euros de CA dont 40% à l’international à travers plus de 68 pays dans le monde. Le client est au cœur de la stratégie de **SEMIN**. La proximité de ses équipes sur le terrain couplée à sa flexibilité et à sa réactivité participe grandement à sa différenciation.

Un enjeu fort pour le groupe **SEMIN** dans les années à venir est l’accélération de son développement à l’international. Son objectif étant de faire croître la part de l’international à 50% à l’horizon 2025.

SEMIN est convaincu que la qualité de service qu’il apporte à ses clients est un facteur primordial. C’est pourquoi la société investit régulièrement dans l’amélioration de son service pour être toujours au plus près des besoins de ses clients.

CONTACTS PRESSE



www.agence-salesfactory-pr.fr

Virginie Adam Ligne directe : 01 41 38 95 20 virginie.adam@salesfactorypr.fr
Thomas Peixoto Ligne directe : 01 41 38 95 21 thomas.peixoto@salesfactorypr.fr

   SalesFactory PR